

Fiche de poste

Jardinier

Autres appellations : agent d'entretien des espaces verts, des cimetières ou terrain de sport, écojardinier

Contexte d'exercice

Conditions d'exercice : Filière Technique

Conditions générales

- Travail en extérieur : entretien des parcs et jardins, terrains de sport, cimetière, écoles, arboretum, place publique, voirie, piste, chemin du patrimoine, lutte contre la divagation animale
- Déplacements sur les sites
- Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent peut être demandé, ainsi que le CERTIPHYTO
- Habilitation réseau (DICT)
- Horaires réguliers fixés par la collectivité : 35h par semaine avec amplitude très occasionnelle en fonction des événements (réunions, cérémonies, expositions...)

Facteurs de pénibilité

- Disponibilités lors d'opérations et d'événements exceptionnels, astreintes (neige, inondation, tempête, etc.)
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux
- Utilisation de substances toxiques
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison ou blouse, lunettes etc.)

Facteurs de risques professionnels

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la/des catégories suivantes :

- Contraintes physiques marquées
- Environnement physique et agressif
- Rythmes de travail

Relations fonctionnelles

- Relations permanentes avec les encadrantes ou encadrants de service, et plus spécialement le ou la responsable gestionnaire des espaces publics, espaces verts et naturels, du service environnement, du directeur des services techniques, des chefs d'équipe

- Relations avec les agents chargés de l'entretien des autres sites de la collectivité
- Relations avec les associations naturalistes et avec les techniciens en charge du suivi du site selon sa classification et ses fonctions
- Relations avec les animateurs et animatrices des réseaux de gestionnaire des espaces naturels
- Relations avec les écoles et le public

Moyens techniques particuliers

- Petits matériels d'entretien : débroussailleuse, tronçonneuse, faucheuses, tondeuses, souffleuse, instruments de mesure etc
- Gros matériel : camions etc

Spécialisations

- Productions végétale, décoration florale, espaces naturels, espaces agricoles, patrimoine historique, écoanimation
- En fonction des régions : flore méditerranéenne, montagnarde etc
- En fonction des missions spécifiques exigeant une habilitation : traitements phytosanitaires (certificat Certiphyto), travaux sur les réseaux (habilitation)

Facteurs d'évolution

Evolutions relatives aux politiques publiques, au cadre institutionnel et règlementaire

- Evolution de la réglementation des produits phytosanitaires et de la sécurité
- Diversité des sites ruraux, naturels, horticoles, périurbains et urbains demandant des champs de compétences variés
- Renforcement de l'écogestion des espaces de nature : gestion différenciée et durable, plan Zérophyto, plan de désherbage, plan biodiversité, économie des ressources (eau, essences spontanées), normes et labels écologiques

Evolutions socio-économiques

- Essor de la participation citoyenne : co-conception, délégation de gestion des jardins partagés, jardins familiaux, co-gestion

Evolutions organisationnelles et managériales

- Augmentation des surfaces à entretenir

Evolutions techniques et technologiques

- Progrès technologiques (motorisation du matériel)

Correspondances statutaires

Cadre d'emploi indicatif

Filière Technique

Adjoint technique territorial (Catégorie C, filière technique)

Agent de maîtrise territorial (catégorie C, filière technique)

Activités et compétences techniques

Activités

- Protection de la qualité des sites et prévention de la sécurité
- Entretien général en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites

Compétences Associées

Savoirs

Savoirs socioprofessionnels / Expérience confirmée dans les domaines suivants :

- Fondamentaux sur la biodiversité, la faune et la flore : les espèces et habitats, la trame verte et bleue
- Plans de gestion des sites (exigence réglementaires, scientifiques et techniques), référentiel national d'écogestion et labels
 - Techniques et pratiques de gestion différenciée : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation, tonte ou fauchage, etc.
- Fondamentaux et obligations sur les sites historiques, espaces naturels et agricoles protégés
- Notions en voirie et réseaux divers (VRD)
- Techniques de débroussaillage et de désherbage
- Techniques de communication
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques de médiation
- Gestes de premiers secours
- Sols et substrats
- Techniques de multiplication : repiquage, bouturage, marcottage, etc
- Connaissances de base en botanique
- Techniques de production : semis, etc
- Connaissances de base des adventices, parasites, maladies végétales et traitements
 - Notions de fertilisation
 - Notions de base sur la croissance et les formes végétales
 - Techniques de forçage, greffage, pallissage, taille etc

Savoirs généraux

Instances, processus et circuits de décision de la collectivité

Savoir-faire

- Information du public
- Informer le public sur les spécificités du site (historiques, botaniques), sur ses usages (jardins collectifs), sur les techniques et l'évolution des modes de gestion
- Faire respecter les règles et les consignes de sécurité en vigueur sur le site
- Conception et réalisation des activités d'accueil du public
- Analyser les attentes et les caractéristiques du public accueilli

- Concevoir, organiser et mettre en œuvre un programme d'animations (visites, ateliers), des événementiels et des opérations de promotion adaptés au site et aux différents publics
- Concevoir les ressources associées (supports de communication, interventions, signalétiques, mises en pratique...)
- Animer les temps d'accueil du public et apporter un appui technique (jardins collectifs)
- Gérer des tensions et des situations conflictuelles
- Production des végétaux
- Réaliser les différents stades de la multiplication des végétaux
- Utiliser et stocker différentes sortes de terres et de substrats
- Cultiver les plantules
- Semer, repiquer et transplanter les végétaux
- Elevage des végétaux : transplantation, traitement, taille, arrosage etc
- Respecter la bonne croissance des végétaux et les délais de la commande
- Transplanter, tailler et traiter les végétaux
- Doser l'arrosage en fonction des végétaux
- Désherber mécaniquement les jeunes plants
- Effectuer les apports d'engrais nécessaires
- Identifier les parasites et maladies et appliquer les traitements
- Forcer les plantes à fleurs
- Donner sa forme ou greffer les végétaux
- Protection de la qualité des sites et prévention de la sécurité
- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (protection classement Natura 2000, ZPPAUP, PAEN, jardin historique)
- Prévenir les risques naturels sur le site (incendies, inondations, glissements de terrain)
- Contrôle des équipements, des accès pour tous pour prévenir les risques du public
- Entretien général en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites
- Exécuter le plan ou le contrat de gestion du site
- Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail
- Réaliser des tailles saisonnières, des tailles topiaires, un entretien des végétaux et des arbres de petite taille
- Tondre les pelouses
- Valoriser la flore et la biodiversité
- Mettre en œuvre un plan de désherbage global du site à l'aide de techniques alternatives et de traitements phytosanitaires si nécessaire
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables
- Entretien des regards, les mares, les bassins, les fontaines, les réseaux
- Gérer les déchets produits sur le site et les valoriser dans les filières appropriées
- Contrôle des dispositifs de lutte contre la divagation animale : contrôle et réparation des clôtures et barrières

Activités spécifiques

- Animation de jardins partagés, jardins familiaux, jardins pédagogiques
- Activités Transverses
- Gestion administrative : Instruction des dossiers et application des procédures administratives
- Juridique
- Commande Publique
- Santé et Sécurité au Travail : application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

Formations et qualifications

- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP - Certificat d'aptitude professionnelle agricole), sinon niveau 4 ou 5 (Bac professionnel ou BTSA)
- Permis B indispensable

Rémunération et avantages

- 1800 euros brut + régime indemnitaire
- Participation de l'employeur aux cotisations Santé et Prévoyance
- Tickets restaurant